

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 16 8

Poste: 35 fr. 18 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames. 30 Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1er MAI

Chronique générale.

N'EST-IL PAS TROP TARD ?

Nous avons, à plusieurs reprises, signalé les dangers des complications internationales qui pouvaient surgir en Europe...

LA NÉGATION A OULTRANCE.

Les feuilles gouvernementales françaises, sentant combien la responsabilité de leurs patrons d'hier est aujourd'hui engagée au point de vue de la désorganisation militaire...

« Je ne veux rien préjuger. Je ne veux pas dire d'avance que nous avons le droit de notre côté, mais je veux dire que j'ai entière confiance dans l'honneur et l'intelligence de nos officiers. Seulement ceux qui sont responsables de la rupture de l'arrangement

doivent être connus. Il faut que tout le monde sache leur nom....

« ... La cause du déplorable conflit survenu peut être incertaine; mais, ce qui est certain, c'est que l'attaque est venue des Russes. Il est important de savoir qui l'a provoquée.

« Dans ces circonstances, il y a lieu de se préparer à toute éventualité, et j'espère qu'après mon discours la Chambre n'insistera pas davantage. »

Après ce discours, nous l'avons dit, le crédit de 275 millions (onze millions sterling) a été voté sans discussion à l'unanimité.

On voit que les officieux abusent un peu de la crédulité de leurs lecteurs en niant la gravité de la situation.

Même système de négation effrontée en ce qui concerne nos affaires coloniales.

La Paix crie à l'exagération systématique des nouvelles de l'insurrection cambodgienne, mais elle se garde bien de préciser les points sur lesquels porterait cette prétendue exagération. Et voici les informations que les Tablettes des Deux-Charentes, journal fort bien renseigné sur tout ce qui a rapport à la marine, publient sur la situation de notre colonie indo chinoise :

« Après l'affaire malheureuse de Kampot, il y a eu au Cambodge la surprise de M. Sandret, administrateur de Banam, qui, avec 68 miliciens (metas) armés de fusils Gras, s'est laissé surprendre à Prey-Veng. Les miliciens n'ont pas même tiré un coup de fusil : assaillis par 400 Cambodgiens armés de haches et de sabres, ils ont pris la fuite, abandonnant leurs armes et 2,000 cartouches.

« Les trois agents de la régie et des postes de Kampot (frontière siamoise) ont dû abandonner le poste en laissant aux mains des rebelles des fusils et des cartouches.

« A Hatou et à Chaudoc, au départ du courrier, la situation était très-grave.

« Entre Tanan et Tay-Ninh, les rebelles parcouraient le pays.

« Les petites colonnes volantes sont im-

puissantes à poursuivre l'ennemi dans les forêts, il n'y a ni assez de monde, ni suffisamment de canonniers.

« Ces nouvelles ont un mois de date; le cabinet a expédié des renforts en toute hâte en Cochinchine, mais l'incendie est allumé partout, et si cela continue, il faudra reconquérir la Cochinchine et le Cambodge. La politique coloniale de la République vaut sa politique intérieure. »

Le Figaro avait annoncé que l'expulsion des membres des familles ayant régné en France avait été arrêtée en principe par le cabinet et qu'une proposition dans ce sens serait déposée à la rentrée des Chambres.

Les journaux du soir publient tous cette note :

« Il est absolument inexact que le ministère songe à appuyer une proposition de loi tendant à l'expulsion des membres des anciennes familles ayant régné en France.

« D'autre part, aucun membre du Parlement n'a l'intention de prendre l'initiative d'une proposition de ce genre, qui est considérée dans la sphère gouvernementale, vu les circonstances actuelles, comme inopportune. »

Nous ignorons, disait à cette occasion le Figaro, quel parti prendraient les différents membres de la famille Bonaparte. Quant aux princes d'Orléans, d'après ce qui nous est revenu, les uns subiraient, sans murmurer, les décrets de proscription; les autres auraient l'intention formelle de résister personnellement et ne sortiraient de France que par la force, manu militari.

LE « BOSPHORE EGYPTIEN ».

La France assure que M. Saint-René Taillandier n'a pas reçu jusqu'à présent l'ordre de quitter Alexandrie pour retourner au Caire; toutefois, on a de sérieuses raisons de croire qu'un arrangement donnant satisfaction à la France ne tardera pas à intervenir.

Cet arrangement ne comportera pas, contrairement à ce qui a été annoncé, l'ouverture des négociations diplomatiques immédiates pour l'exécution de la loi sur la presse en Egypte.

L'affaire est toujours restée circonscrite entre les gouvernements français et égyptien; la France n'abandonne aucune des réclamations qu'elle a présentées au Khédive dès l'origine de l'incident.

Mais on ne doute pas que Nubar ne s'exécute incessamment.

LES CONDAMNÉS POLITIQUES.

Les grâces du prince Kropotkine, de M<sup>lle</sup> Louise Michel, de MM. Gautier et Crié ont été décidées en principe.

Les décrets de grâce seront signés samedi par le Président de la République.

ÉVACUATION DE LANG-SON.

On télégraphie d'Hanoi, 29 avril :

« Les derniers avis de Kep portent que les troupes chinoises ont évacué Lang-Son. »

Les Caisses d'épargne en 1884.

Le ministère du commerce vient de publier les résumés sommaires des opérations des Caisses d'épargne en 1884.

Le nombre des livrets ouverts pendant l'année a de nouveaux déposants s'est élevé à 489,178. Il n'avait été que de 459,047 en 1883. Il y a, comme on le voit, une augmentation de 30,161 livrets, ce qui est d'autant plus satisfaisant que, dans les années 1881 et 1882, on avait constaté, sur ce point, d'importantes diminutions. Il a été remboursé, en 1884, 320,457 livrets contre 244,609 en 1883. Aussi le nombre des livrets existant à la fin de l'année, qui était de 4,535,431 au 31 décembre 1883, ne s'est-il accru que de 469,024 en 1884, tandis qu'il avait augmenté de 214,404 en 1883.

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

IV

L'ÉVASION.

La colonne marchait lentement; il me dit de hâler le pas pour la devancer pendant qu'il allait s'entendre avec quelques amis. Je rejoignis Fernio et Mariette, auxquels je fis part de ma rencontre. Nous primes un sentier peu distant de la route suivie par les soldats et marchâmes d'un pas rapide. Je ne tardai pas à retrouver M. du Coudray; il croyait au succès, car l'escorte ne se prêtait qu'avec répugnance au rôle qu'on lui avait imposé et ne mettait qu'un zèle médiocre à surveiller les prisonniers.

Nous ne nous dissimulions pas qu'une des difficultés, la plus grande peut-être, était de décider le marquis à fuir. Il était probable qu'il se ferait un point d'honneur de partager le sort de ses compagnons, comme M. de Sombreuil, comme plusieurs autres auxquels on offrit des moyens d'évasion et qui ne voulurent pas en profiter.

Mais, s'il était sourd aux considérations d'intérêt personnel, peut-être d'autres arguments pour-

raient-ils le décider. J'écrivis au crayon le billet suivant :

« Si l'on vous proposait la vie pour prix d'une lâcheté, vous refuseriez avec indignation.

« Si l'on vous invitait à fuir dans un intérêt personnel, vous refuseriez encore.

« Mais si l'on vous disait qu'un devoir supérieur vous ordonne de vivre, vous hésiteriez.

« Si l'on vous disait qu'un père se doit à son fils, qu'il ne lui est pas permis de le priver de l'appui que celui-ci est en droit de réclamer, alors vous accepteriez avec empressement l'offre de ceux qui se préparent à vous rendre la liberté.

« Votre Renaud bien-aimé, ce fils dont vous avez longtemps pleuré la perte, est près de vous, il attend vos embrassements; voulez-vous le condamner à un désespoir éternel? Voulez-vous que, maudissant son impuissance à vous sauver, il aille se jeter devant les fusils des soldats pour que les balles qui vous frapperont l'atteignent en même temps? Non, vous ne le voudrez pas. »

Mariette parcourut la foule en répétant d'une voix plaintive :

— La charité, mes bons messieurs!

Puis elle s'approcha du cortège et, profitant d'un moment où les deux soldats voisins du marquis laissaient entre eux un assez grand espace elle se glissa jusqu'à lui.

— La charité, mon bon monsieur, lui dit-elle,

cela vous portera bonheur.

On la repoussa, mais elle avait eu le temps de mettre le papier dans la main de mon père. Un quart d'heure après, on fit halte; je le vis parcourir à la hâte le billet, puis promener son regard autour de lui et nous chercher. Ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé; Fernio, sans paraître le voir et s'adressant à moi comme s'il continuait une conversation commencée, dit à haute voix :

— Oui, je jure que cette lettre contient l'exacte vérité.

Le marquis ne douta plus, il savait que le vieux marin n'avait jamais souillé sa bouche d'un mensonge. Je compris, à l'expression de son visage, qu'il se prêterait à nos efforts pour le sauver.

Cependant, la colonne s'était remise en marche. Lorsque les ténèbres enveloppèrent la campagne, elle se trouvait dans un pays sauvage, accidenté.

Partout des bois, des fourrés épais, des fossés recouverts d'aigles épineux, des chemins profondément encaissés, puis des portions de landes couvertes de pierres blanches et de bruyères. Les soldats marchaient silencieusement, redoutant une attaque. Tout à coup retentit le cri des chevasses :

— A moi les gars!

La colonne fut assaillie à la fois sur deux points peu éloignés l'un de l'autre. Les soldats s'empres-

que la partie intermédiaire se trouva dégarnie; c'était là qu'était le marquis, traversant en ce moment un sentier resserré entre deux talus escarpés. Des mains vigoureuses le saisirent en même temps et le hissèrent au sommet de la haie. Il disparut avec ses libérateurs dans un champ de genêts; on ne s'aperçut même pas de son évasion à la faveur de l'alerte pendant laquelle furent tirés quelques coups de fusil qui n'atteignirent personne.

Lorsque l'escorte fut revenue de son émotion, nous étions déjà loin. Franchissant champs et fossés, nous avions gagné un petit bois où il n'était pas à craindre qu'on nous poursuivît. Le premier mot du marquis, quand nous fîmes halte, fut celui-ci :

— Mon fils, où est mon fils ?

Je me précipitai dans ses bras. Pendant quelques instants il ne prononça pas une parole, il était tout au bonheur d'avoir retrouvé ce fils dont la perte avait assombri son existence. Je sentais couler sur mon front ses larmes, larmes de joie plus éloquentes que le plus éloquent langage. Il me comblait de caresses, me serrant dans une étreinte nerveuse, comme s'il voulait s'assurer que c'était bien moi et qu'on n'allait pas m'enlever à lui.

— C'est donc pour cela, me dit-il enfin, que je me suis senti tout de suite attiré vers toi. A première vue, je t'ai aimé; je ne savais ce qui me captivait dans la personne, je trouvais un plaisir

Les versements effectués l'année dernière ont été de 668,264,454 francs, c'est-à-dire de 40,044,037 francs plus élevés qu'en 1883. Comme il n'a été remboursé que 459,072,336 francs, le solde dû aux déposants s'est accru de 209,192,118 francs. Dans cette somme, la capitalisation des intérêts entre pour 73 millions environ, de sorte que l'augmentation réelle des sommes épargnées ressort à 136 millions; résultat d'autant plus heureux à constater qu'en 1883 l'augmentation du solde provenait, pour la presque totalité, de la capitalisation des intérêts.

En résumé, au 31 décembre 1884, il existait 4,704,425 livrets de caisse d'épargne, ayant une valeur totale de 2,025,280,640 fr. Ces chiffres représentent une moyenne de 1 livret par 8 habitants et de 430 francs par livret.

Au 31 décembre 1874, le nombre des livrets n'était que de 2,367,567 et le solde dû aux épargnants ne s'élevait qu'à cinq cent soixante-treize millions 749,878 francs. C'était 1 livret par 16 habitants, et une moyenne de 242 francs par livret. A cette époque, l'épargne moyenne était de 15 fr. 50 par habitant; elle est aujourd'hui de plus de 53 francs. Voilà, en un siècle, des résultats dont on ne saurait trop se louer et qui montrent que les habitudes d'épargne pèsent de plus en plus dans la population française.

## CONFLIT ANGLO-RUSSE.

### Les armements russes.

D'après les dernières nouvelles de Wladivostok, plusieurs navires de guerre anglais croisent depuis quelques jours en vue du port russe. Le port a été mis à l'abri par une série de mines.

En Finlande, les préparatifs militaires se poursuivent. De Kiew on expédie 50 pièces de canon pour la défense des côtes. A Helsingfors on a mis à l'abri les archives de l'Etat et les collections de l'université. Le lieutenant-général Sederholm, chef du génie en Finlande, a été nommé commandant de la forteresse de Sweaborg.

### Les préparatifs anglais.

Le gouvernement anglais, dont l'organisation militaire est absolument insuffisante pour répondre aux besoins actuels, fait appel à toute la jeunesse anglaise.

Un dépôt de recrutement volontaire a été installé à Tower-hill, sous les ordres du major Monsell.

Mardi a eu lieu, à Aldershot, la revue du premier corps des troupes anglaises, environ 8,000 hommes quel'on considère comme prêts. Suivant la vieille coutume, ils paraderont en l'honneur de l'anniversaire de la reine.

L'amirauté a donné l'ordre d'embarquer, sur la marine royale, tous les matelots valides que l'on trouvera. 2,000 hommes supplémentaires sont immédiatement indispensables à la manœuvre des cuirassés.

L'escadre de Plymouth fait des manœuvres dans le Pas-de-Calais et essaie tous ses canons.

A Portsmouth, on a reçu l'ordre d'armer quatre torpilleurs de première classe qui seront attachés à deux vaisseaux.

Il y a maintenant vingt vaisseaux de guerre dans le port: six vaisseaux à tours, six corvettes, cinq vaisseaux batteries, le *Hécla* qui est un dépôt de torpilles, le torpilleur *Polyphemus* et le vaisseau courrier en acier *Mercur*.

### L'escadre russe au Japon.

La Russie a, en ce moment, au Japon, une flotte de douze transports, superbes marcheurs, pouvant laisser bien loin derrière eux tous les navires anglais.

Si on voulait questionner la Russie, elle répondrait que ces navires sont des navires de commerce, mais leur armement de guerre est tout prêt, au Japon même.

Si la guerre venait à éclater entre l'Angleterre et la Russie, ces douze vaisseaux couleraient en peu de jours tous les navires de commerce qu'ils pourraient rencontrer dans la mer des Indes, qui en est sillonnée.

L'émotion du monde politique relativement au conflit anglo-russe est indescriptible. Il est avéré qu'un corps d'armée russe traverse le territoire de la Perse pour arriver à contourner les positions des Afghans.

La question afghane tourne décidément à la guerre. L'Indépendance belge reçoit de Saint-Petersbourg, 29 avril, une dépêche tellement grave que nous la voulons croire au moins prématurée:

« Après la séance du conseil privé dans laquelle il fut décidé qu'aucune concession ne serait faite à l'Angleterre, M. de Giers a donné sa démission. Le czar a refusé de l'accepter au moment critique où l'éventualité de guerre est vraisemblable.

« Si M. de Giers veut démissionner lorsque tout sera fini, le czar veillera à ce que sa retraite se fasse dans les conditions les plus honorables.

« C'est après l'entrevue du czar avec M. de Giers que la nouvelle d'un échec subi par les Russes est arrivée. Après une rapide délibération avec ses ministres, le czar a dicté une dépêche pour l'Angleterre, dépêche qui équivaut à une sorte d'ultimatum.

« Aux termes de cet ultimatum, le czar invite l'Angleterre à déclarer sans délai si elle accepte la frontière russo-afghane proposée par la Russie. En cas du refus de l'Angleterre, la Russie donnerait immédiatement l'ordre d'occuper Herat.

« Un envoyé du ministère est parti dimanche matin pour Londres, par le train-éclair.

« Lundi matin, le czar a signé l'ordre de mobilisation des forces de terre et de mer.

« La Banque de l'Empire a reçu l'ordre de fournir vingt millions de roubles.

« La flotte de la Baltique part pour Helsingfors, afin de compléter son effectif. »

Londres, 29 avril. — La nouvelle officielle

de l'occupation de Marouchak par les Russes a produit une très-vive impression.

Le fait avait été annoncé hier matin par un journal, mais on n'y avait pas cru, aussi la surprise a-t-elle générale, lorsque l'on a connu la déclaration de lord E. Fitz-Maurice.

Dans les grands clubs politiques, on déclarait hier que la persistance des Russes à marcher en avant indiquait clairement leur intention bien arrêtée de forcer l'Angleterre à déclarer la guerre.

Londres, le 30 avril. — On télégraphie de Vienne au *Daily Chronicle* de ce matin qu'un train est prêt à Gatchina, pour transporter le czar à Moscou aussitôt qu'il jugera le moment venu de déclarer la guerre.

On sait que cette déclaration doit être faite au Kremlin.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 avril.

Les premiers cours accentuent encore la baisse des jours derniers. Les nouvelles politiques sont décidément à la guerre; mais ce qui pèse principalement sur le marché, c'est la liquidation et ses conséquences inconnues.

La dépréciation des rentes françaises n'a aucun motif. Un vigoureux mouvement de réaction devra se produire à bref délai: le 3 0/0 est à 77.25 après 76.85, l'amortissable à 79.20, le 4 1/2 0/0 à 107.80.

M. Sadi-Carnot a déclaré qu'il n'y aurait pas d'emprunt cette année: il n'y aura pas davantage d'emprunt de la Ville de Paris.

Le bilan de la Banque de France qui vient d'être affiché en Bourse indique une augmentation de 6 millions en or à l'encaisse métallique. Le portefeuille est en augmentation de 66 millions à Paris et de 13 millions dans les succursales.

Malgré la panique, l'action du Crédit Foncier se tient très-bien.

Les obligations sont très-fermes. Le délai pour le versement de répartition sur les nouvelles Obligations Foncières 1885 commence demain.

La Société Générale avec le Comptoir d'Escompte soutiennent également sans perte aucune la débâcle.

Le Crédit Lyonnais tombe à 515. Son portefeuille financier doit être singulièrement éprouvé par la baisse des valeurs qui le composent. Dans ces temps de crise, où la panique peut s'emparer d'une clientèle du jour au lendemain, il est toujours à craindre que les comptes de dépôt ne deviennent un danger.

Le Suez descend à 1,385. Le Panama est faible à 470.

Quant aux fonds étrangers, ils supportent tout le fardeau des exécutions faites à Londres et à Berlin où de nombreux spéculateurs n'ont pas payé leurs différences. La cote ne daigne pas faire de distinction entre le bon et le mauvais; elle n'épargne pas plus l'Italien 5 0/0 que le Turc, mais il importe que les capitaux de placement jugent autrement.

Le Turc est à 14.10, l'Egyptienne Unifiée est à 294.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer finissent: le Nord à 1,592, l'Orléans à 1,300, le Midi à 1,145, l'Est à 785, l'Ouest à 840.

## Chronique militaire.

A propos du projet sur l'unification des soldes, le ministre de la guerre proposera au Parlement d'accorder aux sous-officiers de toutes armes la solde de la cavalerie.

Le général Jacquemin, le nouveau directeur de la cavalerie au ministère, a pris possession de son service lundi dernier.

allons nous mettre en campagne, Renaud, et le ciel nous permettra de découvrir ses traces.

On nous avait laissé causer sans se mêler à notre entretien; M. du Courday intervint alors.

— Monsieur le marquis, dit-il, me permettra de combattre sa résolution. Je suis convaincu qu'il renoncera à son projet. Ce ne serait pas la peine d'avoir échappé à la perspective d'être fusillé pour braver celle d'être infailliblement guillotiné. Son nom, il est vrai, ne figure pas sur la liste des émigrés, il n'est pas non plus sur celle des malheureux qui ont débarqué à Quiberon. Mais il se serait à peine aventuré dans les environs de Lorient qu'il serait reconnu et qu'il aurait à rendre compte de l'emploi de son temps. Je lui ferai observer que l'événement dont il a failli être victime sera suivi de poursuites rigoureuses contre ceux qui sont suspects de desseins hostiles à la République. La Convention, que beaucoup de gens accusent d'avoir encouragé par sa tiédeur les espérances des royalistes, tiendra à se justifier par de sanglantes exécutions. Êtes-vous certain de n'avoir pas d'ennemis intéressés à votre perte? Vous succomberiez, monsieur le marquis, et vous compromettriez l'issue des recherches dont vous désirez le succès. Laissez donc à d'autres le soin de les faire et attendez dans une retraite sûre le moment où vous pourrez vous montrer sans danger.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

M. le général de Galliffet vient de recevoir une médaille de la Société de sauvetage de la Nièvre pour l'acte de courage accompli par lui, l'année dernière, en arrachant à une mort certaine une femme et un enfant qui se trouvaient sur la voie au moment de l'arrivée du train.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### UNE SOCIÉTÉ NAUTIQUE A SAUMUR.

Nous apprenons avec plaisir qu'une Société Nautique est en voie de formation en notre ville, et qu'une réunion aura lieu samedi soir, dans une salle réservée du Café de la Paix, à l'effet de la constituer définitivement.

On nous prie d'informer les jeunes gens qui désireraient en faire partie, ainsi que les personnes dont les idées et les goûts sont favorables à ce genre de sport, de bien vouloir apporter leur concours à la formation et à la fondation cette Société.

Réunion à 8 heures 1/2 du soir.

### CRUE DE LA LOIRE.

Une seconde crue se manifeste sur la Loire.

On présume que le maximum sera de 70 mètres à Orléans et qu'il aura lieu dans la nuit du 4<sup>e</sup> au 2 mai.

On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs indiquées ci-après:

A Amboise, 2 m. 50 le 2 mai, vers 4 heures du matin.

A Tours, 2 m. le 2 mai, vers 6 heures du matin.

A Langeais, 2 m. 20, le 2 mai, vers 2 heures du soir.

LE PRIX DU PAIN. — Les boulangers de Saumur viennent d'augmenter de 10 centimes le prix du pain de 6 kil., ce qui le porte à 4 fr. 70.

### LIGNE DE CHATEAU-DU-LOIR A SAUMUR.

D'après les rapports des ingénieurs, la ligne de Saumur à Château-du-Loir pourra être ouverte vers la fin de l'année.

VIVY. — La semaine dernière, un maître oublié par des rouliers de l'entreprise Villetel sur la voie de la ligne provisoire de Saumur à Vivy, au lieu dit le Ciron (chemin de fer de La Flèche à Saumur), a fait dérailler un train de service. Les deux premiers wagons furent brisés. Le conducteur a heureusement aucun mal.

MOULIERNE. — Par décision du ministre des postes, en date du 25 avril, l'établissement d'un bureau télégraphique municipal a été autorisé à Mouliherne (arrondissement de Baugé).

M<sup>me</sup> la comtesse Urbain de Maillo La Touche Landry recevait mardi soir à dîner M<sup>me</sup> de Rende, le nonce apostolique. Les convives étaient: le comte et la comtesse de Brigode, marquis et marquise de Castellane, vicomte et vicomtesse de Monserrat, marquis et marquise de Manly-Nesle, comtesse Marie de Maillo, etc. Une brillante réception a suivi le dîner.

### ANGERS.

Grand-Théâtre. — Au bénéfice des blessés du Tonkin, sous les auspices et la protection spéciale de la Municipalité d'Angers, l'Association artistique, samedi 2 mai, dernière représentation de *Le Roi de Thulé*, grande pièce de Pierre Decourcelle, avec concours de M. E. Lassalle et M<sup>me</sup> Gelly.

Au 3<sup>e</sup> acte, grand concert: les *Pages* chantés par les Enfants de la République; — la *Charité*, chantée par M. X., baryton; — *Martha*, romance de la *Rosa*, chantée par M<sup>me</sup> Louise Gignoux; — les *Vignes*, *Ballet Cadet*, les *Joues*, chansons chantées par M<sup>me</sup> Gelly.

A l'occasion du concours régional, grand représentation de gala, mardi 12 mai, Grand-Théâtre. On jouera *Mademoiselle*.

indiscible à te voir et à l'entendre. Tu ressembles à ta mère, tu as ses yeux, tu as le timbre de sa voix.

Il voulut connaître mon histoire. Le crime de mon enlèvement provoqua chez lui un mouvement de colère; il le réprima aussitôt, car je l'avais préparé à l'indulgence pour la pauvre Mariette, qui l'avait si durement expié. Mais quand je lui parlai de M<sup>me</sup> Sauvrais et de ceux qui s'étaient attachés à me faire souffrir, son indignation s'exalta en termes qui prouvaient l'intensité de sa haine. Au contraire, sa reconnaissance n'avait pas de bornes à l'égard de ceux qui avaient adouci pour moi les épreuves de l'abandon. Il avait en me parlant des effusions d'une tendresse toute maternelle. Cette nature si forte et si vaillante avait des délicatesses qui me le faisaient aimer davantage encore.

Un nuage de tristesse vint obscurcir sa joie, il songeait à la marquise et se reprochait de l'avoir oubliée dans l'ivresse de son bonheur.

— Pauvre femme! dit-il, elle aussi serait bien heureuse si elle pouvait te serrer dans ses bras. J'ai été dur pour elle. Lorsque, de retour en France, je n'ai plus retrouvé le fils sur lequel j'avais fondé tant d'espérances, lorsque j'ai vu sa place occupée par une enfant étrangère, j'ai éprouvé contre elle un amer ressentiment. J'ai accusé sa négligence, j'ai maudit l'incurie qui avait permis cette infâme substitution, je n'ai pas compris qu'au lieu de la blâmer, je devais compatir à sa douleur.

Cette orpheline, innocente de l'odieux trafic dont elle était victime aussi bien que toi, ta mère, dans son inépuisable charité, n'avait pas cru devoir la rejeter comme une intruse. Elle se vengeait à la façon des grandes âmes, en remplaçant par sa sollicitude l'être dénaturé qui l'avait sacrifiée à de vils calculs. Mais moi, je ne pouvais habituer mes yeux à la vue de l'enfant qui ravivait constamment mon désespoir. Je quittai brusquement le foyer où tout alimentait l'amertume de mes regrets, et me condamnai à un éternel exil.

Le marquis courba la tête sous le poids des reproches qu'il s'adressait et resta quelques instants silencieux. Il reprit ensuite:

— J'ai été coupable envers elle, je l'ai punie du malheur d'avoir perdu son fils; je me suis érigé en juge impitoyable au lieu de lui prêter l'appui qu'elle était en droit d'attendre de son mari. Je regretterai toujours d'avoir ajouté un élément de tristesse aux années qui se sont écoulées depuis notre séparation. Mais, si elle est encore au nombre des vivants, je lui donnerai la réparation qui est en mon pouvoir. Un secret pressentiment me dit qu'elle n'est pas perdue pour nous et qu'il nous sera donné de la revoir. Dieu, qui a permis que la tempête nous rendit l'un à l'autre, ne lui refusera pas une consolation qui lui est due plus qu'à moi. Oui, elle vit encore, mon cœur me le dit, c'est à nous qu'il appartient de la retrouver; nous

Sciglière, avec le concours de M. Coquelin aîné, des principaux artistes de la Comédie-Française et de M<sup>mes</sup> Hadamard et Céline Montaland, de l'Odéon.  
Toutes nos félicitations à M. Breton.

#### TOURS.

*Orphéon de Tours (société chorale et philharmonique).* — Par suite de la démission de M. Dompain, la société, réunie en assemblée générale, a choisi comme nouveau directeur M. Jimenez, le violoncelliste distingué si apprécié du public tourangeau.

#### POITIERS.

##### L'incendie de la caserne Sainte-Catherine.

Après enquête faite par M. le colonel du 42<sup>e</sup> de ligne et M. le commandant du génie, ce n'est pas dans la paille destinée au couchage des territoriaux que le feu s'est déclaré, mais dans une poutre qui traversait la cheminée de la cuisine des troupes donnant derrière les bureaux de la subdivision.

Avant-hier, jusqu'à midi, les pompes n'ont cessé de marcher. A partir de ce moment, un détachement d'infanterie, sous les ordres du colonel qui est resté toute la journée sur les lieux, est arrivé, et le reste de la journée a été employé à démolir les murs et les cheminées calcinés par le feu et qui menaçaient de s'effondrer. Au milieu du jour s'est produit un incident qui a causé une vive émotion aux nombreux curieux qui étaient venus voir les débris encore fumants de l'incendie et constater les dégâts.

Un caporal du 42<sup>e</sup> de ligne était sur la faite d'une haute muraille, sapant par la base une cheminée. On admirait son courage et son sang-froid dans la position dangereuse qu'il occupait, lorsque la cheminée, venant à s'abattre brusquement, il fut atteint par un moëillon. On le vit vaciller et ce n'est que par un véritable prodige qu'il put rétablir son équilibre et éviter une chute mortelle. Un cri d'angoisse s'échappa de la foule, à la vue du péril auquel venait d'échapper ce brave militaire.

Deux militaires ont été légèrement blessés pendant le déblaiement; l'un s'est foulé le poignet et l'autre a reçu une contusion à la jambe.

En présence du dévouement montré par ses hommes, le colonel du 42<sup>e</sup> de ligne a levé les punitions.

Les hommes qui occupaient la caserne Sainte-Catherine sont logés au Petit-Séminaire. Ceux dont les vêtements avaient été brûlés, ont reçu mercredi de nouveaux effets.

Hier matin, le déblaiement continuait.

Un officier d'état-major, envoyé par le général Schmitz, est arrivé avant-hier.

Le commandant du 9<sup>e</sup> corps était attendu hier matin.

Pendant l'incendie, se sont particulièrement distingués le sergent Lavigne, chargé du gymnase, et le caporal Duvernoy. Ces deux braves militaires, montés sur le bâtiment contigu à la poudrière, ont coupé la toiture et puissamment contribué au sauvetage des poudres.

Ces deux militaires ont été cités à l'ordre du régiment.

#### MORT DE M. RÉGNIER.

L'habile comédien Régnier, ex-sociétaire du Théâtre-Français, chevalier de la Légion d'Honneur, est mort à Paris, au commencement de cette semaine, en son domicile, 437, rue de Rome.

Il avait quitté la Comédie-Française voilà plus de douze ans et s'était retiré volontairement, déjà âgé sans doute, puisqu'il était né à Paris le 4<sup>e</sup> avril 1807.

C'est M. Régnier qui, le 5 avril 1866, vint inaugurer le nouveau théâtre de Saumur avec MM. Geoffroy, M<sup>mes</sup> Arnold-Plessy, Guyon et Emma Fleury.

Il joua sur notre scène le rôle de Noël (le vieux valet en cheveux blancs) de la *Joie fait peur*, un de ses triomphes, et le rôle de Sganarelle dans les principales scènes du *Mariage forcé*, de Molière.

Les obsèques de M. Régnier ont été célébrées mercredi matin.

L'affluence était considérable.

Les honneurs militaires, auxquels Régnier avait droit comme chevalier de la Légion d'Honneur, ne lui ont pas été rendus.

Le deuil était conduit par MM. Henri Régnier, fils du défunt, inspecteur des beaux-

arts, Escalié, architecte, son gendre, et René Benoit, avocat, son cousin.

Les cordons du poète étaient tenus par MM. Perrin, administrateur de la Comédie-Française, Coquelin aîné, Halanzier, Camille Doucet, de l'Académie française; Kaempfen, directeur des beaux-arts; Hamel, au nom des anciens élèves du collège de Juilly.

Le char disparaissait sous les bouquets et sous de magnifiques couronnes. A mentionner, la couronne voilée de crêpe, offerte par la Comédie-Française.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Sainte-Marie des Batignolles. M. Caron, de l'Opéra, a chanté le *Pie Jesu* et le *Dies ira*.

A l'issue du service, le convoi s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse où a eu lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

Aucun discours n'a été prononcé.

Samedi, l'Opéra-Comique a donné *Une nuit de Cléopâtre*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, musique de Victor Massé, paroles de J. Barbier. L'œuvre posthume de Massé est digne de ses plus brillants chefs-d'œuvre, le succès a été considérable.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 4<sup>e</sup> choix 50 c. le 4/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 4<sup>e</sup> qualité (marque Fournier), 35 c.; et le blanc extra (marque Jounet), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

#### Concert de l'Harmonie Saumuroise

Il y a sept semaines, à cette même place, parlant du premier concert de l'Harmonie Saumuroise, nous espérions que cette société musicale, de création récente, ne s'arrêterait pas en aussi bon chemin; qu'elle voudrait bien, avant la belle saison, offrir une nouvelle soirée à ses abonnés, son brillant succès en appelant un autre. Notre espoir n'a point été déçu. En effet, dimanche 26 avril, les portes du Théâtre s'ouvraient une seconde fois devant une foule nombreuse et sympathique qui ne tardait pas à occuper toutes les places et bientôt acclamait artistes et amateurs.

Comme au 8 mars, la salle de spectacle offrait un aspect tout différent de celui des représentations ordinaires où le public, si largement représenté par l'élément militaire, comprend parfois autant de Saumurois que de Saumurois. Aux soirées de l'Harmonie, absence complète d'uniformes; les stalles, le parquet aussi bien que la loge de MM. les officiers sont envahis par des familles entières, des essais de dames, de jeunes filles, d'enfants, qui forment l'auditoire charmant et varié de ces agréables réunions.

Le programme du concert de dimanche, fort bien composé, eût été suivi de point en point si M. Laffage, sous-chef d'orchestre du Grand Théâtre d'Angers, directeur de la Société Sainte-Cécile, n'avait été empêché, par une maladie assez sérieuse, de venir faire entendre, sur le xylophone, deux morceaux dont il est l'auteur, et de tenir sa partie d'alto dans l'allegro du quatuor en mi bémol de Beethoven.

Malgré ce fâcheux contre-temps, la soirée, disons-le de suite, a été des plus brillantes et a dignement clôturé la saison. Avec M. Goubeault, l'habile violon solo, chef de l'Harmonie Saumuroise, nous avions, cette fois encore, la bonne fortune de posséder M. Martel, l'éminent virtuose du violoncelle, de même que M. Goichon, dont les variations de piston, le mois dernier, avaient obtenu tant de succès. La présence de M<sup>lle</sup> Rousseau, chanteuse légère, était aussi l'un des principaux attraits de la soirée.

Notre jeune société musicale, dont les progrès sont très-sensibles, a été beaucoup applaudie; c'était justice, car elle a joué d'une façon remarquable ses différents morceaux. On a écouté avec plaisir MM. Goichon et Coulon, qui ont tous les deux artistement exécuté: le premier, le solo de piston de la fantaisie sur la *Fille du Régiment*, et le second celui de petite flûte dans la valse du *Rossignol*, de Sellenick. Le morceau si original, *Bamboula*, polka des nègres, où

figuraient tambour de basque, sifflet et miriltons, a fort diverté l'auditoire, et l'allegro militaire de Leroux, qui terminait la soirée, a été enlevé avec vigueur.

M. Martel a joué, avec tout le talent qui le distingue, l'Andante polonaise de Duncker et le Nocturne de Goltermann. Tout ce que nous pourrions dire du sympathique chef de la musique municipale d'Angers n'ajouterait rien à sa réputation parfaitement établie depuis longtemps. M. Martel a une élégance et une tendresse de sons des plus remarquables. Avec quelle rare perfection il soupire sur son instrument les plus fines mélodies! Est-il possible de faire chanter le violoncelle d'une façon plus pénétrante!

Ce n'est pas seulement en dirigeant l'Harmonie avec son habileté bien connue que M. Goubeault a recueilli de justes applaudissements; son succès a été naturellement beaucoup plus accentué dans la fantaisie sur *Faust*, d'Alard, qu'il a supérieurement interprétée et où il a montré une agilité d'archet et de doigté admirable. Doubles cordes, staccati, trilles, finesse de détails, pureté du chant, tel est le fond du talent de notre compatriote, depuis longtemps passé maître dans l'art des Sivi et des Vieux temps.

Lorsqu'il y a quelques années M. Goubeault arriva à Angers, cette ville avait le droit de se montrer difficile à l'égard des violonistes, car elle possédait déjà, parmi ses habitants, MM. Closon et Cattermole; parmi ses voisins de Nantes, MM. Piédeleu et Weingaertner. M. Goubeault, élève d'Alard, était un de plus dans cette pléiade. Son jeu, d'une sûreté parfaite, d'un goût qui fuit en même temps la faiblesse et l'exagération, le mettait au premier rang des exécutants et dénonçait en lui un excellent professeur. Du reste, M. Goubeault est un musicien d'élite, sérieusement épris de son art et se faisant un devoir de traduire les pensées des grands maîtres.

Au lieu de l'allegro de Beethoven porté au programme et que l'absence de M. Laffage a empêché, nous avons eu la sérénade du 4<sup>e</sup> trio de Reber, pour piano, violon et violoncelle, admirablement exécutée par l'excellente pianiste, M<sup>lle</sup> de Becque, MM. Martel et Goubeault. La fin de cette sérénade, d'une douceur et d'une suavité incomparables, a soulevé d'unanimes bravos. Mais auparavant les phrases mélodiques du violon et du violoncelle ont eu, à plusieurs reprises, des murmures louangeurs qui sont ce qu'il y a de plus flatteur dans l'applaudissement d'un public qui, sans vouloir interrompre le charme dont il jouit, témoigne à l'artiste sa satisfaction spontanée.

La partie vocale du concert était échuë à M<sup>lle</sup> Rousseau, chanteuse légère, que nous n'avions pas encore entendue à Saumur, et qui possède une voix, sinon très-étendue, du moins fraîche et sympathique. Quoique un peu émue, elle a dit d'une façon ravissante l'air du *Rossignol* des *Noces de Jeannette* où, lorsque se joue la pièce, la voix et la flûte dialoguent sous des traits délicieux. L'air de la Coupe, de *Galathée*, a été surtout fort bien enlevé par M<sup>lle</sup> Rousseau, et la jeune et gracieuse prima donna, vivement applaudie et rappelée, a dû chanter une seconde fois le dernier couplet.

Nous avons à adresser tout particulièrement des éloges à M. Goichon, qui est venu de nouveau émerveiller le public. Cet artiste, qui possède à fond son instrument, rivalise de virtuosité avec les cornettistes en renom; son coup de langue, sûr et délié, lui permet de surmonter les plus grandes difficultés musicales, qui ne sont pour lui qu'un jeu. Entre ses mains, le piston, si ingrat d'ordinaire, devient docile. Il l'a, du reste, montré dans les variations d'Arban sur le *Carnaval de Venise*. Chaque reprise lui a valu de nombreux applaudissements et à la fin il a été rappelé par toute la salle.

« Comment se fait-il, disions-nous récemment, que de nos sociétés musicales il ne surgisse pas un amateur de scènes et de chansonnettes comiques? » Eh bien, notre demande a été entendue: un jeune homme de Saumur, musicien de l'Harmonie, M. Georges Allary, s'est présenté en scène, et, sans broncher, a égayé tout le monde et s'est fait chaudement applaudir dans deux scènes comiques, *Frrr-mi* et le *Marchand d'images*, qu'il a dites, ma foi, avec une certaine verve et un entrain de bon augure pour l'avenir. Rarement un débutant a reçu du public un aussi sympathique accueil. Très-drôle sous le costume de fantassin racontant ses tribulations, notre jeune amateur a débité d'une façon très-spirituelle son boniment sous

l'habit du marchand d'images. Il a droit à nos félicitations et à nos encouragements.

Bravo également pour les trois amusants pierrots — la *famille Trio-Laid* — qui ont rempli leurs rôles d'une façon si plaisante dans une scène musicale, sorte de pantomime, qui a obtenu un succès complet. Pendant que l'un des pierrots montrait son savoir en touchant du piano à la satisfaction générale, le second jouait de l'ocarina avec une justesse et un naturel parfaits, et le troisième, simulant les sons de la contrebasse, accompagnait de son côté en frappant, frottant, râclant, en un mot s'escrimant sur un vieux meuble ayant souvent figuré sur la scène en qualité de piano. Tout cela, il faut le dire, offrait un excellent accord. Les trois amateurs, par leur entrain, leur ensemble, leur mimique, ont provoqué des explosions de rires et d'applaudissements, et ont obtenu des bis et des rappels bien mérités.

Notre compte rendu serait incomplet si nous n'ajoutions que toute la soirée M<sup>lle</sup> de Becque a tenu le piano — on appelle cela *tenir le piano* — avec une facilité très-remarquable qui dénote le beau talent que chacun lui connaît. Voilà une véritable artiste que notre ville est heureuse de posséder. Accompagner deux morceaux de chant, deux de violoncelle, un morceau de violon, un de cornet à piston, deux scènes comiques, et se distinguer encore tout particulièrement dans le trio-sérénade de Reber, telle a été la part de M<sup>lle</sup> de Becque dans ce concert où l'emploi d'accompagnateur, comme on le voit, avait bien son importance.

Déjà nous avons dit que la quête, faite pendant l'exécution de la valse du *Rossignol*, a produit 134 fr. 25. La moitié de cette somme est destinée aux blessés de la guerre du Tonkin et l'autre moitié au Bureau de bienfaisance de Saumur.

Nous ne saurions trop remercier et féliciter les organisateurs de ce brillant concert qui a été un véritable triomphe pour l'Harmonie Saumuroise et pour les artistes d'élite qu'elle nous a fait entendre, MM. Goubeault et Martel en tête.

La soirée ne s'est terminée qu'à minuit moins un quart. Nous ne pensons pas que personne ait songé à se plaindre du temps qu'il a passé à cette fête, car tout le monde, sans exception — artistes, amateurs, société musicale — avait su captiver l'attention générale et faire écouler les heures sans qu'on s'en aperçût.

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE.

Dimanche 3 mai 1885,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Sous la direction et avec le concours de

M<sup>lle</sup> Emma CARINA

Du Vaudeville,

M. MENDASTI, du Gymnase. — M. BELFONS, du Vaudeville. — M. FÉROUMONT, du Palais-Royal. — M<sup>lle</sup> RICHARD, de l'Odéon.

GRAND SUCCÈS

#### LA PARISIENNE

Pièce en 3 actes, de M. Henri BACQUE.

M<sup>lle</sup> E. CARINA jouera le rôle de Clotilde.

Distribution:

|           |                             |
|-----------|-----------------------------|
| Lafont    | MM. Mendasti.               |
| Simpson   | Belfons.                    |
| Ludovic   | Lefort.                     |
| Du Mesnil | Féroumont.                  |
| Clotilde  | M <sup>lle</sup> E. CARINA. |
| Adèle     | M <sup>lle</sup> Richard.   |
| Marie     | M <sup>lle</sup> Dubois.    |

On commencera par:

#### LES HONNÊTES FEMMES

Pièce en 1 acte, de M. Henri BACQUE.

M<sup>lle</sup> E. CARINA jouera le rôle de M<sup>lle</sup> Chevalier. — Lambert, M. Belfons. — Geneviève, M<sup>lle</sup> Richard.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 2 mai.

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.

Au bénéfice des blessés du Tonkin

L'AS DE TRÈFLE, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux, de M. Decourcelle.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42.  
Et de M. LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

## VENTE

Aux enchères publiques,  
En deux Lots,  
DE  
**Deux Maisons**  
D'HABITATION

Sises à Saumur, rue de l'Échelle,  
Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean FOULARD.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M. LE BARON, notaire à Saumur, le Dimanche 24 Mai 1885, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :  
Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de :

1° M. René Foulard, cultivateur, demeurant au Puy-Notre-Dame ;

2° M. Joseph Doussain, cultivateur, demeurant même commune ;

3° M<sup>me</sup> Joséphine Doussain, épouse du sieur Nicolas Sapinaut, tailleur de pierres, avec lequel elle demeure même commune, et celui-ci pour la validité ;

4° M. Sébastien Doussain, tailleur de pierres, demeurant même commune ;

5° M<sup>me</sup> Marie Doussain, journalière, demeurant à la Raie, commune du Puy-Notre-Dame ;

Et 6° M<sup>me</sup> Louise Doussain, journalière, demeurant au même lieu ;

« Tous, agissant en qualité d'héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, du sieur Jean Foulard, en son vivant tailleur de pierres, demeurant à Saumur, où il est décédé le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq. »

Ayant pour avoué M. Le Ray, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, n° 42,

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M. Le Baron, notaire commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessus sur les lotissements et mises à prix ci-après fixés d'office par le Tribunal.

### DÉSIGNATION

1<sup>er</sup> Lot.  
Une maison, située à Saumur, rue de l'Échelle, comprenant un corridor d'entrée, une grande cave, une petite chambre au-dessus du corridor, deux chambres au-dessus de la cave ;  
Le tout joignant au devant la rue, par derrière M. Charbonneau et à droite le second lot.  
Mise à prix, huit cents francs, ci..... 800

2<sup>e</sup> Lot.  
Une autre maison, située également à Saumur, rue de l'Échelle, composée de deux chambres au rez-de-chaussée avec grenier au-dessus, et un jardin ;  
Le tout joignant au devant M. Neveu, par derrière M. Charbonneau, à droite une ruelle et à gauche le premier lot.  
Mise à prix, huit cents francs, ci..... 800

Total des mises à prix : seize cents francs, ci..... 1.600

S'adresser, pour tous renseignements :

1° A M. V. LE RAY, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 42, poursuivant la vente ;

2° A M. LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

V. LE RAY.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,  
En totalité ou par parties,  
**MAISON**

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

### A VENDRE

**UNE MAISON**  
Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M. LE BARON, notaire.

Étude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques,  
Le samedi 3 mai 1885, à une heure après midi.

A Saumur, place de la Bilange,  
**D'UNE JUMENT**  
Agée de 12 ans,  
Sous poil bai.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
(404) CH. MILLION.

Étude de M. TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

### VENTE MOBILIÈRE

Au château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay, les dimanches 3, 10 et 17 mai 1885, à midi, il sera, par le ministère de M. TAUGOURDEAU, notaire, procédé à la vente, aux enchères publiques,

DE DIVERS  
**OBJETS MOBILIERS**  
Garissant le château de la Salle.

On vendra :

Vaisselle et batterie de cuisine, chaises, tables, bois de lits, couettes, mat-las, lits complets, armoire, serre complète comprenant grande quantité de fleurs, citronniers et oranges en caisses, bancs et chaises en fer, grande quantité de bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M. TAUGOURDEAU, notaire.

### C<sup>ie</sup> D'ASSURANCES

« LE MONDE »

Contre l'INCENDIE et sur la VIE  
Fondée en 1864

Siège social à Paris, rue du Quatre-Septembre.

Capital des deux branches : 40 Millions

Agence à Saumur, place du Roi-René, n° 1.

Direction principale, Angers, boulevard des Pommiers, 17. (393)

### CIDRES DE BRETAGNE

Par barrique et petit fût

**GIRARD - EMERY**

TONNELIER

Rue de la Groix-Verte, 29.

### MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

**LÉPICIER**  
Rue de Montreuil, 119, Paris.  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

### A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.

S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAURON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

### ATELIER DE FORGE ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,  
Rue du Petit-Mail, Saumur.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve AUGER.

**M. GIRARD**  
5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Boussoles, Expertises et rapports.  
Vérification et réglage de mémoires.

### INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger  
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.  
Rapports : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 1 à 4 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 100 Européens a donné 184 guérisons.  
Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.  
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

### LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT : 100.000<sup>f</sup> Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France  
DERNIERS BILLETS : UN FRANC  
Adresser sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DETER, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

### ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

## L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE OREZZA

est la plus riche en fer et en acide carbonique  
Spéciale pour le traitement de  
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE  
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

### 91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS

## CHOCOLAT MASSON

Produit de 1<sup>re</sup> Qualité  
Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL 1885.

| Valeurs au comptant                | Clôture préc <sup>e</sup> | Dernier cours. | Valeurs au comptant           | Clôture préc <sup>e</sup> | Dernier cours. | Valeurs au comptant               | Clôture préc <sup>e</sup> | Dernier cours. | Valeurs au comptant           | Clôture préc <sup>e</sup> | Dernier cours. |
|------------------------------------|---------------------------|----------------|-------------------------------|---------------------------|----------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------|-------------------------------|---------------------------|----------------|
| 3 % .....                          | 77 40                     | 77 50          | Est .....                     | 770                       | 790            | OBLIGATIONS.                      |                           |                | Gaz parisien .....            | 518                       | 518            |
| 3 % amortissable .....             | 79 40                     | 79 35          | Paris-Lyon-Méditerranée ..... | 1260                      | 1260           | Ville de Paris, oblig. 1855-1860  | 510                       | 508            | Est .....                     | 387 74                    | 387            |
| 3 % (nouveau) .....                |                           |                | Midi .....                    | 1152 50                   | 1155           | — 1865, 4 % .....                 | 514                       | 514 50         | Midi .....                    | 374                       | 370            |
| 4 1/2 % .....                      | 103 50                    | 103 50         | Nord .....                    | 1610                      | 1595           | — 1869, 3 % .....                 | 402                       | 402            | Nord .....                    | 380                       | 379            |
| 4 1/2 % (nouveau) .....            | 108 10                    | 108 20         | Orléans .....                 | 1318 50                   | 1305           | — 1871, 3 % .....                 | 392 50                    | 393            | Orléans .....                 | 373 50                    | 375            |
| Obligations du Trésor .....        | 502                       | 502            | Ouest .....                   | 810                       | 840            | — 1875, 4 % .....                 | 510                       | 508            | Ouest .....                   | 377                       | 373 10         |
| Banque de France .....             | 5100                      | 5100           | Compagnie parisienne du Gaz.  | 1442 50                   | 1439           | — 1876, 4 % .....                 | 508                       | 508            | Paris-Lyon-Méditerranée ..... |                           | 375 50         |
| Société Générale .....             | 430                       | 450            | Canal de Suez .....           | 1922 50                   | 1903           | Bons de liquid. Ville de Paris.   | 518                       | 518            | Paris-Bourbonnais .....       | 375 50                    | 376            |
| Comptoir d'escompte .....          | 980                       | 972 50         | C. gén. Transatlantique ..... | 465                       | 485            | Obligations communales 1879.      | 445 50                    | 445            | Canal de Suez .....           | 562 50                    | 562 50         |
| Crédit Lyonnais .....              | 527 50                    | 520            |                               |                           |                | Obligat. foncières 1879 3 % ..... | 448                       | 445            |                               |                           |                |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. ..... | 1290                      | 1290           |                               |                           |                | Obligat. foncières 1883 3 % ..... | 359                       | 351            |                               |                           |                |
| Crédit mobilier .....              | 240                       | 230            |                               |                           |                |                                   |                           |                |                               |                           |                |

### CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans                |                     |  |  | LIGNE DE L'ÉTAT               |            |           |            |                               |            |                  |           |                                       |             |             |            |                                       |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
|--------------------------------|---------------------|--|--|-------------------------------|------------|-----------|------------|-------------------------------|------------|------------------|-----------|---------------------------------------|-------------|-------------|------------|---------------------------------------|------------|------------------|----------------|--------------|------------|------------------|-------|------|-------|--|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. |                     |  |  | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY     |            |           |            | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR     |            |                  |           | SAUMUR - BOURGUEIL                    |             |             |            | BOURGUEIL - SAUMUR                    |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
| 8 heures                       | 8 minutes du matin  | express-poste.                         |  | Mixte matin                   | Omn. matin | Omn. soir | Mixte soir | Mixte matin                   | Omn. matin | Mixte matin      | Omn. soir | Mixte soir                            | Direct soir | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir                            | Mixte soir | Mixte matin      | Mixte soir     | Mixte soir   | Mixte soir |                  |       |      |       |  |
| 6                              | 55                  | matin (s'arrête à la Possonnière)      |  | Saumur. 6 05                  | 7 24       | 9 0       | 1 15       | 3 45                          | 7 50       | Montreuil. 6 49  | 9 45      | 1 52                                  | 3 04        | 8 30        | 11 10      |                                       |            | Saumur. 3 26     | 8 21           | 12 48        | 4 44       | Bourgueil. 8 17  | 12 00 | 6 10 | 9 40  |  |
| 9                              | 13                  | matin, omnibus-mixte.                  |  | Chacé. 6 15                   | 7 32       | 9 08      | 1 24       | 4 03                          | 8 0        | Brézé. 7 04      | 10 10     | 2 08                                  | 3 20        | 8 46        |            |                                       |            | PortBoulet. 5 39 | 9 06           | 1 25         | 6 56       | PortBoulet. 8 26 | 13 19 | 6 30 | 9 40  |  |
| 1                              | 35                  | soir, omnibus-mixte.                   |  | Brézé. 6 23                   | 7 39       | 9 15      | 1 32       | 4 19                          | 8 08       | Saumur. 7 12     | 10 26     | 2 16                                  | 3 28        | 8 54        |            |                                       |            | Bourgueil. 5 49  | 9 15           | 1 34         | 7 05       | Saumur. 9 13     | 1 25  | 7 13 | 10 40 |  |
| 3                              | 39                  | express.                               |  | Montreuil. 6 39               | 7 52       | 9 28      | 1 46       | 4 37                          | 8 24       |                  |           |                                       |             |             |            |                                       |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
| 7                              | 15                  | omnibus.                               |  |                               |            |           |            |                               |            |                  |           |                                       |             |             |            |                                       |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
| 10                             | 36                  | (s'arrête à Angers).                   |  |                               |            |           |            |                               |            |                  |           |                                       |             |             |            |                                       |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  |                     |  |  | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS |            |           |            | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR |            |                  |           | MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. |             |             |            | POITIERS - MONTREUIL allant à Angers. |            |                  |                |              |            |                  |       |      |       |  |
| 8 heures                       | 36 minutes du matin | direct-mixte.                          |  | Mixte matin                   | Omn. matin | Omn. soir | Mixte soir | Mixte matin                   | Omn. matin | Mixte matin      | Omn. soir | Mixte soir                            | Omn. matin  | Omn. soir   | Mixte soir | Omn. matin                            | Omn. soir  | Omn. matin       | Omn. soir      | Omn. soir    | Omn. soir  |                  |       |      |       |  |
| 9                              | 37                  | express.                               |  | Saumur. (départ)              | 6 05       | 7 24      | 1 15       | 3 45                          | 7 50       | Thouars (départ) | 5 40      | 8 58                                  | 1 07        | 4 20        | 7 45       | Montreuil. 7                          | 1 55       | 8 35             | Poitiers. 5 50 | 12 50        | 6 10       | 9 40             |       |      |       |  |
| 12                             | 48                  | soir, omnibus-mixte.                   |  | Montreuil-Bellay              | 6 53       | 7 55      | 2 2        | 4 50                          | 8 41       | Brion-s-Thouet   | 5 58      | 9 10                                  | 1 19        | 4 30        | 7 57       | Loudun. 8 20                          | 2 51       | 9 55             | Neuville. 6 28 | 1 28         | 7 54       | 10 10            |       |      |       |  |
| 4                              | 44                  | —                                      |  | Lernay                        | 7 02       |           | 2 11       |                               | 8 51       | Lernay           | 6 07      | 9 18                                  |             | 4 37        |            | Arçay. 8 34                           | 3 4        | 10 14            | Mirebeau. 6 55 | 1 57         | 8 40       | 10 10            |       |      |       |  |
| 7                              | 4                   | —                                      |  | Brion-s-Thouet                | 7 14       | 8 09      | 2 19       | 5 4                           | 8 59       | Montreuil-Bellay | 8 40      | 9 45                                  | 1 52        | 5 04        | 8 30       | Mirebeau                              | 9 27       | 3 54             | 11 9           | Arçay. 7 50  | 2 53       | 10 10            | 10 10 |      |       |  |
| 10                             | 24                  | omnibus (s'ar. à Tours) express-poste. |  | Thouars (arrivée)             | 7 29       | 8 22      | 2 22       | 5 19                          | 9 16       | Saumur (arrivée) | 7 23      | 10 29                                 | 2 28        | 5 40        | 9 06       | Neuville.                             | 9 57       | 4 24             | 11 27          | Loudun. 8 42 | 3 30       | 10 10            | 10 10 |      |       |  |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville à Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.